



# Atelier

## Quelles sont les différentes mesures de protection juridique ?

### Contexte

Dans le cadre de leurs missions, les professionnels **accompagnent régulièrement** des personnes qui bénéficient d'une mesure de protection juridique (curatelle, tutelle, habilitation familiale...) ou **s'interrogent sur la nécessité** d'une mesure au profit d'une personne accompagnée.

Les dispositifs de protection juridique des majeurs sont **complexes** et peuvent **soulever des interrogations** sur leur mise en place et le rôle de l'ensemble des acteurs impliqués auprès de la personne protégée.

Cet atelier vise donc à **clarifier** les différentes mesures de protection juridique des majeurs et à **outiller** les professionnels pour mieux coordonner leurs actions dans l'intérêt des personnes accompagnées.

### Objectifs de l'atelier

- ◇ **Offrir** une compréhension claire des mesures de protection juridique.
- ◇ **Permettre** aux professionnels d'identifier les situations dans lesquelles une mesure de protection peut être nécessaire et justifiée.
- ◇ **Clarifier** le rôle, les missions et les limites d'intervention des protecteurs familiaux et professionnels.
- ◇ **Favoriser** les coopérations entre les différents intervenants.

### Objectifs opérationnels

A l'issue, les participants seront capables de :

- ◇ **Différencier** les principales mesures de protection.
- ◇ **Orienter et informer** les personnes accompagnées et leur famille vers les démarches les plus adaptées, selon chaque situation.
- ◇ **Appréhender** le rôle du juge des tutelles et des différents organes exerçant la mesure de protection (protecteur, subrogé protecteur...).

### Moyens pédagogiques

**En amont de l'atelier :**

Les participants répondent à un **court questionnaire** pour définir leurs attentes et poser leurs éventuelles questions.

**Pendant l'atelier :**

L'atelier a vocation à être vivant. Pour ce faire, l'animateur utilise :

- ◇ un support de présentation illustré et simplifié
- ◇ des études de cas : analyse de situations concrètes
- ◇ des animations (QCM, questions ouvertes, mini-jeux...)
- ◇ des temps d'échanges et des retours d'expériences

#### Public :

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social

#### Prérequis :

Aucun

#### Durée :

3 heures

#### Lieu :

- ◇ Distanciel
- ◇ Présentiel : lieu à définir avec le client

#### Effectif :

10 personnes

#### Coût :

649€  
Hors frais de déplacement

En option :  
Prestation de compte rendu

#### Coordonnées

Marion Bouilly  
Gérante de PP IncluSive

 06.27.84.67.17

 pp.inclusive@gmail.com

 Marion Bouilly